

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE  
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

## DELIBERATION N° 19-06

**OBJET : Convention avec l'association Intersignes – Spectacle Des hommes derrière l'histoire, ossature de la fête « Trésors de Chartreuse**

L'an deux mille dix-neuf, le 19 mars à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

**Date de la convocation :** le douze mars 2019

<p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <p>En exercice : 36 Présents : 29 Votants : 31</p> <p><b>Résultat du vote :</b></p> <p>Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p><b>Présents les délégués avec voix délibérative :</b></p> <p>Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON, Bruno GUIOL (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Nicole VERARD, Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON, Gérard ARBOR (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Cédric MOREL, Céline BOURSIER, Nathalie HENNER, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET, Bertrand PICHON-MARTIN (Saint-Laurent du Pont) ; Jacques RICHEL (Saint-Pierre de Genebroz) ; Jean Paul PETIT (Saint-Pierre d'Entremont 38) ; Louis BOCCHINO (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET (Saint-Thibaud de Couz)</p> <p><b>Pouvoirs :</b></p> <p>Martine MACHON à Gérard ARBOR ; Christiane MOLLARET à Jean-Louis MONIN</p>
--	--

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a décidé de s'associer à la Compagnie Intersignes pour réunir une équipe artistique et élaborer un projet artistique en vue de la réalisation d'un spectacle original intitulé « Des hommes derrière l'histoire », servant d'ossature à la Fête « Trésors de Chartreuse ».

Le projet « Des hommes derrière l'histoire », sera décliné en deux versions, l'une déambulatoire, l'autre en salle. Il évoquera l'histoire de la Chartreuse au 20<sup>e</sup> siècle et les évolutions de la vie des habitants du territoire sous l'angle du travail.

La convention a pour but d'établir un partenariat entre la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et la Compagnie Intersignes en vue de la préparation et de la réalisation de ce spectacle qui se jouera sur le territoire Cœur de Chartreuse.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**

- **ACCEPTE** les termes de la convention jointe en annexe
- **AUTORISE** le Président à signer ladite convention avec la Compagnie Intersignes
- **AUTORISE** le Président à faire procéder au règlement selon les conditions financières précisées dans l'art. 3 de ladite convention.

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture  
Le 22 mars 2019,



Le Président,

Denis SEJOURNE.